

Une commémoration littéraire avortée : le monument à Émile Moselly

Le dépouillement des archives livre parfois des informations inattendues. En étudiant les documents consacrés à la reconstruction de la ville de Toul après la Seconde Guerre mondiale, nous avons découvert dans les archives municipales de Toul une courte liasse touchant le projet d'érection d'un monument à Emile Moselly (1870-1918) ¹. L'histoire s'avérant méconnue, il nous a semblé pertinent d'exposer cette courte affaire dans la mesure où elle évoque la fortune critique de l'écrivain, thème jamais abordé. Il convient d'exposer préalablement les origines du projet puis de déterminer comment celui-ci évolua.

I. L'émergence d'un hommage

1.1. Les initiateurs

En 1938, sous les auspices de la Renaissance française, un comité pour élever à Toul un monument en souvenir de l'écrivain Émile Moselly, prix Goncourt 1907, est constitué. Afin de comprendre la portée de ce geste, il convient de s'interroger sur cette structure. La Renaissance française est une association, et également une société d'édition, créée en 1916 et établie à Paris. Son objet est de défendre et d'assurer le rayonnement de la langue et de la culture française sous tous leurs aspects, tant en métropole qu'en francophonie, de promouvoir et aider les initiatives individuelles et collectives qui contribuent à l'enrichissement du patrimoine culturel de la France, et notamment de sa langue. A cette fin, elle organise des colloques, des expositions, des conférences, des concours scolaires et universitaires, sur le plan local ou national. Cette association est toujours active ². Ainsi, au regard des objectifs de la Renaissance française, commémorer un écrivain n'était pas illogique et, sommes-nous tentés d'ajouter, peut-être plus encore un écrivain de l'Est, au regard de la situation internationale du temps.

Concrètement, en 1939, un comité parisien se constitue pour faire ériger à Toul un monument à la mémoire de Moselly. Le président d'honneur du comité est Albert Lebrun (1871-1950), président de la République depuis 1932, et Lorrain ³. Le président effectif est J. H. Rosny aîné ⁴, président de l'académie Goncourt, et déjà membre de cette société littéraire lorsqu'elle décerna son prix à Moselly en 1907. La Fédération des Sociétés Alsaciennes, Franc-Comtoises et Lorraines est également partie prenante puisque c'est elle qui la première émit l'idée de faire ériger un monument à Toul. Une souscription publique est ouverte par la Renaissance française. La Ville de Toul est logiquement informée de cette initiative.

L'idée est favorablement accueillie par les édiles puisque lors du conseil municipal du 17 mars 1939, le maire Henri Miller ⁵ expose que « la ville de Toul se doit de participer à la souscription » ⁶. Aussi, le conseil municipal « s'associe au nouvel hommage public qui sera rendu à Toul à la mémoire d'Émile Moselly, vote une souscription de 2 000 francs pour l'érection d'un monument dont l'emplacement sera désigné ultérieurement » ⁷. Remarquons qu'à ce stade, le projet demeure quelque peu flou. On évoque un « monument », sans en préciser la nature, et la question de son emplacement n'est pas encore posée. Cela dit, il s'agit plus qu'une simple décision de principe puisqu'une somme de 2 000 francs est affectée à l'initiative dont la signification reste à établir.

Précisons qu'à cette date des hommages locaux avaient déjà été précédemment rendu. En 1928, l'association des Écrivains Lorrains ⁸ et « les concitoyens » de Moselly avaient fait apposer une plaque sur la maison parentale de Chaudeney-sur-Moselle - au 8 rue Bobau - rappelant que c'est là que l'auteur avait « écrit la plupart de ses ouvrages lorrains ».

1. Archives Municipales de Toul (A.M. Toul) : 1 M 113 : Monument à la mémoire de Emile Moselly, délibérations, érection, souscriptions. 1939-1950.

2. Informations disponibles sur le site internet de l'association : larenaissancefrancaise.org. A noter que Simone Veil (1927-2017) en fut présidente d'honneur jusqu'à son décès.

3. Il est né à Mercy-le-Haut (54) et est un contemporain de Moselly, l'écrivain étant son aîné d'un an.

4. J.-H. Rosny aîné, pseudonyme de Joseph Henri Honoré Boex, (17 février 1856 à Bruxelles - 15 février 1940 à Paris), écrivain belge, un des grands fondateurs de la science-fiction moderne. En 1885,

il s'installe à Paris. Il commence alors d'écrire et de publier, avec son frère, sous le pseudonyme de *J.-H. Rosny*. Proche d'Edmond de Goncourt (1822-1896), il fait partie de l'académie Goncourt lors de sa création en 1903, tout comme son frère. Il en est président de 1926 à 1940, date à laquelle Rosny jeune prend sa succession.

5. Maire de Toul de 1932 à 1944 puis de 1949 à 1953.

6. A.M. TOUL : 1 M 113.

7. *Ibid.*

8. Créée au début du siècle par Charles Sadoul (1872-1930), fondateur du *Pays Lorrain* en 1904 où Moselly publie ses premiers textes (*Le miracle de Saint-Vincent, Le retour, La vie lorraine*) dès 1905.

À Toul, en 1932, le nom de l'écrivain avait été donné à la nouvelle école primaire de garçons bâtie à l'emplacement de la caserne Gouvion-Saint-Cyr par l'architecte de la ville Vial⁹. Il semble cependant que ces témoignages d'estime aient été jugés nationalement et localement insuffisants.



I.2. Les raisons d'un tel geste

Le sens du projet est peut-être à rechercher en questionnant la fortune critique littéraire de Moselly durant les décennies 1920 et 1930. Il meurt brutalement le 2 octobre 1918. Les années suivant son décès voient la publication posthume des *Grenouilles dans la mare* en 1920 mais surtout la réédition régulière de plusieurs de ses œuvres :

- 1919 puis 1924 : *Anthologie littéraire et artistique*¹⁰
- 1920 : *Les étudiants*
- 1921 : *Jean des Brebis*
- 1923 : *Joson Meunier*. Ouvrage illustré par sa fille, Germaine Moselly à la demande de la librairie Ollendorf.
- 1924 : *Contes et récits du XIX^e siècle*. Ouvrage écrit à deux mains avec Armand Weil¹¹
- 1925 : *Le français de nos enfants*. Armand Weil est encore une fois coauteur.
- 1928 : *Le rouet d'ivoire*
- 1929 : *filis de Gueux*
- 1931 : la *Houle*. Illustré par Germaine Moselly.

9. A l'angle des rues de la République et de la Légion Étrangère. L'architecte est probablement Henri Vial (1883-1959), qui fut lauréat du concours de la société des H.L.M. de Toul. Il était frère de l'architecte Gaston Vial (1891- ?)

10. Ouvrage initialement publié à Paris en 1913 et déjà réédité en 1915.

11. (1875-1950). Il étudia la littérature française et fut également critique.

12. 1857-1937. Journaliste et poète proche Ecole de Nancy. Gallé utilise ses vers pour *l'Urne aux orchidées* ou le *Vol d'éphémères*, offert en 1892 à l'épouse du Tsar.

De plus, au début des années 30, il est inséré dans différentes publications collectives consacrées à l'Est de la France ou au terroir :

-1934 : *Avec Jehanne au pays lorrain* avec Barrès, Hinzelin¹²... *Pages d'Alsace et de Lorraine* (Hugo, Erckmann-Chatrian, Hinzelin, Pfister¹³...), 2^e édition en 1936.

-1935 : *Contes de France* : extraits de Perrault, Dumas, Musset, Mérimée, Maupassant, Daudet, André Theuriet ou Moselly.

1937 : *En Lorraine par sentiers et venelles* (textes Barrès, Moselly...).

Ces digests renforcent l'idée que Moselly est un écrivain régionaliste. Mais, dès 1907 et l'annonce de son succès au Goncourt, son collègue René Perrout (1868-1920), d'une plume enthousiaste dans le *Pays lorrain*, avait déjà dit qu'à travers l'écrivain, il fallait voir « le triomphe de l'inspiration, de l'émotion et de l'âme lorraine »¹⁴. A notre sens, Moselly est effectivement un écrivain régionaliste car la plus grande part de son œuvre prend comme cadre géographique ce Toulouais qu'il aimait tant. Toutefois, comme Zola, il est tout autant un écrivain réaliste et socialiste dans sa description de la vie des gens de peu, dont il dénonce la misère. Enfin, il s'avère également conteur à la façon de Maupassant dans certaines de ses créations.

Outre ces rééditions, des extraits de Moselly figurent dans divers manuels scolaires et servent pour des dictées¹⁵. En conséquence, on peut affirmer sa présence certaine dans la vie littéraire de l'entre-deux-guerres, ce qui explique ce projet de monument. Mais il s'agit aussi vraisemblablement de diffuser un écrivain « français » dans les provinces de l'Est. Toutefois, le déclenchement de la seconde Guerre mondiale stoppe le processus.

II. Reprise et échec de l'hommage

Lors de l'assemblée générale de la Renaissance Française du 11 décembre 1949, le Comité Moselly est reformé, preuve de l'intérêt encore apporté au projet. La présidence d'honneur est toujours confiée à Albert

13. 1857-1933. Titulaire en 1882 de la chaire d'Histoire de l'Est de la France.

14. PERROUT (René), « Le Prix Goncourt donné à Émile Moselly », *Le Pays Lorrain*, 1907, p. 602.

15. BOUILLOT (V.), *Le français par les textes. Lecture expliquée pour le cours élémentaire*, treizième édition, Paris Hachette, 1928, pp. 91-93 : « Une bonne soirée » (extrait de Joson Meunier) ; BOUILLOT (V.), *Le français par les textes. Lecture expliquée pour le cours moyen*, vingtième édition, Paris Hachette, 1930, pp. 44-46 : « Passage d'automne » (extrait du *Rouet d'ivoire*).

Lebrun, qui n'a alors plus de responsabilités politiques, ainsi qu'à Robert Schuman (1886-1963), ministre des Affaires Etrangères depuis 1948, un autre homme de l'Est au destin politique national. Le comité de patronage se compose de MM. Jacques Samama, préfet de Meurthe-et-Moselle, Louis Jacquinet (1898-1993), président du Conseil Général de la Meuse ¹⁶, Robert Sérot (1885-1954), président du Conseil Général de la Moselle et André Barbier (1885-1962), député et président du Conseil Général des Vosges. Comme de pratique, ce comité est plus honorifique qu'effectif, à la différence du comité Moselly. Rapidement, la présidence du comité Moselly est confiée à Louis Marin (1871-1960), membre de l'Institut, président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et député de Meurthe-et-Moselle depuis 1905. Ce dernier annonce par courrier daté du 12 Février 1950 la reformation du comité composé comme suit. Au nombre de quatre, les vice-présidents sont MM. Pierre Appell (1887-1957), président de la Renaissance française et ancien secrétaire d'état, Henri Miller, maire de Toul, Maurice Pottecher (1867-1960), homme de théâtre ¹⁷, écrivain et poète et Albert Grenier (1878-1961), directeur de l'école de Rome ¹⁸.

Le professeur et journaliste Charles Daudier, vice-président de la Renaissance française exerce la fonction de secrétaire du comité Moselly dont le trésorier est Gaston Kellermann, secrétaire général de la Renaissance française. *L'Est Républicain*, qui s'est fait l'écho favorable du projet, précise que le comité comprend également « de nombreuses personnalités » ¹⁹. Le siège social est établi au 4, rue Garancière, dans le 6^e arrondissement de Paris. Le 12 février 1950, Louis Marin, expose que la souscription ouverte en 1939 et interrompue par la guerre, est reprise pour la « glorification d'un des écrivains lorrains les plus populaires » par « une statue ». Dans les semaines qui suivent, le comité fait preuve de dynamisme pour le projet. Il renoue avec la ville de Toul et envoie à la municipalité, pour diffusion, des tracts sollicitant des souscriptions individuelles, « de même qu'à MM Vautrin ²⁰, Hachet ²¹ et Bouchot ²² ». Il sollicite le mécénat des « industriels ». Localement, il s'agit de MM. Claudel (échelles), Oudinot (bois) à Blénod, Alnot (vins), Bouchon (bières), Levy (conserves) et Roza (Travaux publics à Dommartin). Un communiqué est envoyé aux journaux lorrains. Le résultat apparaît toutefois décevant.

Le trésorier, Gaston Kellermann, souligne dans une lettre au maire de Toul en date du 22 mars 1950

« qu'aucun journal lorrain n'a jugé bon de lui adresser un justificatif » et qu'il « ignore s'ils ont daigné s'intéresser au souvenir de notre compatriote » et de préciser « la presse alsacienne est tout de même autrement agissante ». La reconstitution du comité en vue d'élever à Toul un monument à la mémoire de Moselly est cependant annoncée en p. 3 de *L'Est Républicain* du 7 février 1950. Toujours dans une lettre au maire de Toul en date du 22 mars 1950, Gaston Kellermann précise « j'ai déjà reçu des fonds mais la réaction n'a pas été extraordinaire ». Or, le budget « pour pouvoir faire quelque chose d'à peu près » est d'au moins 100 000 francs. Pourtant, la mémoire de l'écrivain n'est pas oubliée.

Au niveau national, *Terres lorraines* est republié par l'Imprimerie Nationale de Monaco en 1950. Localement, MM. Vautrin et Hachet ont animé des manifestations à Toul et à Chaudeney. Ainsi, une cérémonie s'est tenue le 23 octobre 1949 au cimetière de Chaudeney à l'occasion du trentième anniversaire de la translation des restes de l'écrivain. Cette même année 1949 a vu le Cercles des Etudes locales du Toulousain créer le Prix Moselly dont le premier lauréat est Georges Uriot (1886-1978) pour sa nouvelle *Le dernier Vigneron*. Mais ces initiatives demeurent insuffisantes. Il n'y a pas véritablement de relais locaux au projet « parisien » et l'époque a d'autres préoccupations.

En guise d'épilogue...

2018 marque le centenaire du décès de Moselly. Conscient de la symbolique de cette date, le conseil d'administration du C.E.L.T. et les membres du jury du prix Moselly se sont réunis en 2017 afin de réfléchir à la manière de commémorer cet événement. Parmi les actions proposées, l'idée d'une sculpture rendant hommage à l'écrivain fut proposée, sans que les initiatives avortées du passé soient connues. L'idée fut soumise au maire de Toul et le projet accepté par la municipalité. L'espace vert situé à proximité de la porte Moselle et proche de l'école Moselly fut choisi. Baptisé jardin Moselly le 13 juin dernier, il accueille une sculpture en pierre de l'artiste Ge Pellini intitulée *Entre les lignes* et figurant une pile de livres. Réalisée en 2014, l'œuvre symbolise la production littéraire d'Émile Moselly.

Philippe MASSON

16. Il fut ministre sous la IV^e et la V^e République

17. Faut-il rappeler la création du Théâtre du Peuple à Bussang en 1895. Soulignons que Germaine Moselly y était décoratrice en 1937. Il existait donc des liens entre les familles Chénin et Pottecher, liens qui peuvent expliquer la présence de Maurice Pottecher à la vice-présidence du comité Moselly.

18. Il fut un des grands spécialistes de l'Antiquité.

19. *Est Républicain* du 7 février 1950.

20. Professeur au collège de Toul, président des Conférences toulousaines et membre du jury du prix Moselly.

21. Président du Cercles des Etudes Locales du Toulousain.

22. Maire de Chaudeney-sur-Moselle.



Moselly censuré

Émile Moselly se trouve parfois là où on ne l'attend pas. Il apparaît ainsi dans le *Journal de Vézelay* de Romain Rolland¹. A la date du 12 août 1941, l'auteur indique avoir copié à Dijon une liste de « livres interdits dans l'enseignement » et plus précisément aux « cours complémentaires ». À côté de son célèbre roman *Jean-Christophe* et de sa *Vie de Michel-Ange*, il liste de manière non exhaustive trente-huit auteurs défendus pour un ou plusieurs de leurs ouvrages. Emile Moselly figure dans ce corpus pour *Jean des Brebis* paru en 1904. Une investigation révèle que Moselly est absent des listes Bernhard et Otto, ces répertoires d'auteurs interdits par les allemands dressés dès août 1940 et régulièrement complétés jusqu'en 1943². Ce n'est donc pas à ces directives que Romain Rolland fait allusion mais à une liste idéologique recensant des auteurs et des œuvres très différents³.

Liste idéologique des auteurs et ouvrages censurés⁴

AICARD (Jean), *Maurin des Maures* (1906)

BALZAC (Honoré de), *Le Père Goriot*, *Le Cousin Pons*

BARBUSSE (Henri), *Le Feu* (prix Goncourt 1916)
 BAYET (Albert) et AULARD (A.), *Morale et instruction civique* (1907)
 BEAUMARCHAIS : Théâtre
 BEDEL, *Jérôme, 60° latitude Nord* (1927) (prix Goncourt)
 BENOIT (Pierre)
 BORDEAUX (Henri), *La robe de laine* (1910), *La Neige sur les pas* (1911)
 CHERBULIEZ (Victor), *Miss Rovel* (1875) et *La Bête* (1887)
 DAUDET (Alphonse), *Jack*
 DELARUE-MARDRUS (Lucie), 2 romans
 FLAUBERT (Gustave), *Madame Bovary*, *Trois contes*, *Salammô*
 FRAPIE (Léon), *La Maternelle* (prix Goncourt 1914), *Nouveaux contes de la Maternelle* (1919)
 GUILLAUMAIN, *La Vie d'un simple* (1904)
 ISTRATI (Panaït), *Mes Départs* (1927)
 LEROUX (Gaston), *Rouletabille*
 LONDON (Jack), *Le Tourbillon* (1926)
 MARGUERITTE (Paul et Victor), *La Commune* (1904)
 MARTIN DU GARD (Roger), *Jean Barois*

1. ROLLAND (Romain), *Journal de Vézelay 1938-1944*, 3^e édition, Paris, Bartillat, 2013, p. 644.

2. La liste Bernhard dresse en août 1940 la liste alphabétique des auteurs désormais interdits. La liste Otto est établie en octobre 1940. Elle est ordonnée par ordre alphabétique des éditeurs puis des auteurs. Elle est complétée par deux fois, en juillet 1942 puis en mai 1943.

Les listes Otto ne concernent toutefois pas les manuels scolaires qui font l'objet d'interdictions et de directives séparées. Elles sont le fait, dès le 30 juillet 1940, de l'Etat Français associé aux autorités allemandes.

3. Voir annexe ci-dessous.

4. Liste non exhaustive.

MAUROIS (André), *La vie de Disraeli* (1927)
 MONTHERLANT (Henri de), *Les Bestiaires*
MOSELLY (Emile), *Jean des Brebis* (1904)
 PERGAUD (Louis) : 3 romans
 POUCHKINE, *La Fille du capitaine*
 RENARD (Jules), *Poil de carotte*
 ROLLAND (Romain), *Jean-Christophe* (1904), *La vie de Michel-Ange*
 ROMAIN (Jules) : Théâtre
 STENDHAL, *La chartreuse de Parme*
 SUE (Eugène), *Le juif errant*
 THERIVE, *Noir et or* (1930)
 TOLSTOÏ (Léon), *Anna Karénine, Guerre et Paix, Enfance et adolescence*
 VALLES (Jules) : ouvrages
 VILDRAC, *Bridinette* (1935)
 ZOLA (Emile), *Le Rêve*

Soulignons que ce corpus comporte divers ouvrages précédemment mis à l'Index ⁵ : *Madame Bovary* (1864), *La chartreuse de Parme* - ainsi que toutes les histoires d'amour «*Omnes fabulae amatoriae* » rédigées par Stendhal (1828 et 1864) et Eugène Sue (1852). Emile Zola, lui, a vu l'ensemble de son œuvre, y compris *Le Rêve*, censurée (1894, 1895, 1896, 1898). Pour ce qui concerne les ouvrages listés ci-dessus, ces interdictions n'étant pas justifiées, nous ne pouvons formuler que des hypothèses pour les expliquer. Certaines sont assez logiques. Six types d'explications transparaissent. Tout d'abord, les ouvrages défavorables aux allemands. *Le Feu* d'Henri Barbusse évoque une guerre perdue par l'occupant ⁶. Viennent ensuite les ouvrages « amoraux » : *Madame Bovary*, *Le Père Goriot*, *Le Cousin Pons* et, rédigés par Henri Bordeaux, *La robe de laine* et *La Neige sur les pas* ⁷. L'antisémitisme explique la censure du *Juif errant* et de la biographie que consacre André Maurois au premier ministre britannique Benjamin Disraeli (1804-1881) dont le patronyme dit la judaïté ⁸. On relève également la présence de livres « irréligieux » tel *Jean Barois* de Roger Martin du Gard. *La Morale et instruction civique* ⁹ de Bayet et Aulard, prônait, elle, une morale laïque s'opposant et remplaçant

la morale religieuse. Certains de ces ouvrages pouvaient être perçus comme une atteinte à l'autorité. Ainsi, le braconnier Maurin des Maures se joue-t-il des gendarmes sous la plume de Jean Aicard. Un tel reproche peut être adressé à Beaumarchais, Léon Frapié ¹⁰ et au militant syndicaliste Guillaumain. Enfin, on reprocha longtemps à Romain Rolland le pacifisme de Jean-Christophe.

Au regard de ces caractéristiques, est-il possible de comprendre pourquoi Moselly figura dans cet ensemble d'ouvrages censurés ? La lecture des six nouvelles composant *Jean des Brebis* révèle des éléments susceptibles de déplaire à l'esprit du temps. Dans le premier texte, qui donne son nom au recueil, le personnage principal, humble berger, est anticlérical. De plus, à travers la figure du député Arsène Mitouret, Moselly dresse un portrait peu flatteur du personnel politique. La nouvelle suivante, *À la Belle étoile*, montre le maire et le curé d'un bourg peu concernés par la mort du petit enfant d'un couple de nomades. *Le Revenant* évoque la faute de jeunesse d'une paysanne, la Thibaude, qui rejette une seconde fois son enfant illégitime devenu adulte, venu demander une place de garçon de ferme dans son exploitation. *La Mort du Buif* décrit l'état militaire, la « misère » des appelés soumis à des supérieurs pour certains aussi bêtes que méchants. Un thème assez similaire est traité dans *Cri-Cri*, sous-officier médiocre et vachard que sa femme trompe avec son supérieur direct. Lorsque l'adjudant découvre son infortune, son réflexe premier est de saluer militairement son lieutenant. Enfin, *Le Trompion* n'est autre qu'un braconnier. Il n'y a là aujourd'hui rien de fondamentalement subversif. Dans le contexte de retour à l'ordre moral qui caractérise notamment cette période noire et dans le souci d'une éducation qui se garderait de donner aux enfants de « mauvaises idées », ces textes de Moselly, écrivain socialiste, ont une autre portée. Les relire en ayant en tête l'esprit du temps les éclaire d'un jour nouveau.

Philippe MASSON

5. *L'Index librorum prohibitorum*, ou répertoire des livres interdits, instauré par l'Église au XVI^e siècle, fut complété jusqu'en 1968.

6. Ce roman, écrit par un ancien combattant, fut l'objet d'une controverse dès sa publication en 1916, à propos de sa véracité historique.

7. Bordeaux était cependant plutôt conservateur.

8. Il fut cependant élevé dans la foi anglicane, son père étant en

conflit avec la synagogue.

9. Manuel publié en 1902 et condamné par l'Église catholique en 1909.

10. Un des premiers, il a perçu que l'éducation populaire, loin d'être le remède à tous les maux du peuple, était aussi le meilleur instrument pour le couler dans un moule de docilité et faciliter son exploitation.